Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212203798-20260427-20260427_12-DE

CONSEIL MUNICIPAL DE TRÉVOU-TRÉGUIGNEC

SÉANCE DU LUNDI 27 AVRIL 2026 À 18H30

Nombre de Conseillers en exercice :	19
Date de convocation :	20/04/2026
Nombre de Conseillers présents :	18
Date d'affichage :	20/04/2026
Nombre de pouvoirs :	01
Nombre d'absents :	00

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept avril à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de TRÉVOU-TRÉGUIGNEC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de M. ADAM Pierre, Maire.

Présents : M. ADAM Pierre, Maire – Mme SAUVEE Julie – M. BODSON Jean – M. DERRIEN Dominique (Adjoints) – M. BERTHON Jean-Denis – Mme BROUDIC Camille – Mme DAVID Marie-Josée – M. LAILLON Jean-Claude - M. MERCIER Xavier (Conseillers délégués) – M. BALCOU Vincent – M. LAMARRE Michaël – M. LE DAMANY Philippe – Mme LE PAPE Patricia – M. LE RALLEC Erwan – Mme OLIER Jocelyne – Mme MOREL Linda – Mme WITTERSHEIM Anne-Sophie (Conseillers Municipaux).

Absent-Excusé :

Procurations : Mme MARTIN Chloé donne pouvoir à M. LAMARRE Michaël

Secrétaire de séance : Mme SAUVEE Julie

DÉLIBÉRATION n° 2026.04.27* 12

Objet : Administration : Adressage Chemin de Kergadic

Monsieur le Maire rappelle que suite à l'arrivée de la fibre optique et son déploiement sur la commune, un travail de mise à plat de l'adressage et de la numérotation en lien avec les services de Lannion-Trégor Communauté a été effectué en 2023. Par ailleurs, cette modification permettra une meilleure information pour les services d'urgence, Gendarmerie, et garantira l'efficacité des services (livraison, réseaux). Monsieur le Maire rappelle qu'il y a obligation d'apposer son numéro de manière visible de la voie publique.

La division des terrains Chemin de Kergadic (en 6 lots) doit donc faire l'objet d'un adressage précis ; il est proposé :

B 2862	2	Chemin de Kergadic
B 2863	2 B	Chemin de Kergadic
B 2864	2 D	Chemin de Kergadic
B 2865	2 C	Chemin de Kergadic
B 2866	15	Rue de Kergall
B 2867	17	Rue de Kergall

Après avoir entendu toutes précisions utiles et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents,

-**APPROUVE** le nouvel adressage précisé ci-dessus

-**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

FAIT ET DELIBERE A LA DATE CI-DESSOUS

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission — Le Maire, — La secrétaire,

Le 28/04/2026 — Pierre ADAM — Julie SAUVÉE

MAIRIE DE TREVOU-TREGUIGNEC (Côtes d'Armor)